

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOLIDARITÉ PAYSANS HAUTE-SAÔNE

## Jeudi 14 Mars 2024

### A Fougerolles



## I. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

### A. L'ÉQUIPE SALARIÉE ET BÉNÉVOLES

En 2023, l'association compte :

- **16 bénévoles accompagnants**, dont **2 nouveaux bénévoles**
- **10 administrateur.ice.s**
- **Une salariée** dont le poste est réparti à 25% pour SP70 et 75% pour Solidarité Paysans 25



*L'équipe des bénévoles SP70*



L'année 2023 a été marquée par le changement de salariée : après 4 ans au poste d'animatrice, Lison Guinchard a laissé sa place à Marion Mazille en Mai 2023.

*Lison Guinchard et Marion Mazille*

### B. LES ACCOMPAGNEMENTS

#### 1. L'ACCOMPAGNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

En 2023, nous avons accompagné **28 familles**, et avons reçu **9 nouveaux appels**.

Parmi ces dossiers, nous comptons :

- **3 dossiers « légers »** (présence ponctuelle de l'association, autonomie de la personne accompagnée, besoin de « coup de pouce », etc.)
- **16 dossiers « globaux »** (visites régulières, médiation, appui technique et financier, accompagnement dans la prise de décision, etc.)
- **9 dossiers « importants »** (temps passé et déplacements importants, origines des difficultés multiples et complexes, personnes fragilisées, conseils juridiques, etc.).

Les thématiques de l'accompagnement concernent les domaines :

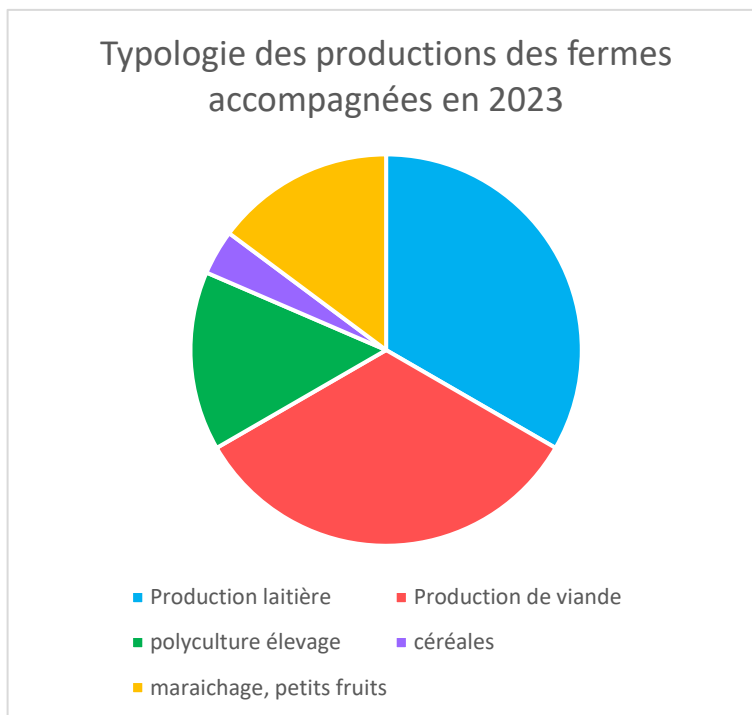
- **Économique** : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- **Administratif** : remise à niveau des démarches
- **Technique** : changement de production, remise en cause du système
- **Social** : accès aux droits sociaux en relation avec les assistantes sociales

- **Familiale** : divorce, décès, santé en relation avec les assistantes sociales, aide au répit, etc.
- **Juridique** : accompagnement en procédures collectives : sauvegarde, redressement, liquidation judiciaire

Notre action se porte aussi sur **l'aide à la résolution de conflit** au sein des exploitations et sur l'accompagnement à **l'installation et la transmission**.

La typologie des productions des exploitations accompagnées en 2023 se répartie comme suit :

- **9 en production laitière** (bovin et ovin)
- **9 en production de viande** (bovins, ovins, porcins)
- **4 en polyculture élevage** (lait et viande bovins et avicole)
- **1 en production céréale**
- **4 en maraichage et petits fruits**



Nous comptons enfin parmi nos accompagnements

- 5 femmes, 7 couples et GAEC et 16 hommes
- 3 en procédure collectives
- 6 accompagnés âgés de 18 à 35 ans, 18 âgés de 36 à 59 ans et 4 âgés de 60 ans et plus.

## **2. LES DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION**

L'association a réalisé en 2023, 2 diagnostics initiaux d'exploitation agricole pour la MSA.

## **3. LES TEMPS COLLECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT**

Pour apporter une autre forme d'accompagnement, cette année nous avons organisé 2 séances **de Groupe de Parole** le 16 Janvier et le 27 Mars. Ces groupes répondent aux besoins des personnes accompagnées de se retrouver en dehors de la ferme pour parler de soi, de son vécu et de ses émotions pour ne pas se sentir seul face à ses problèmes et difficultés. Une petite dizaine de personnes ont participé à chaque séance.

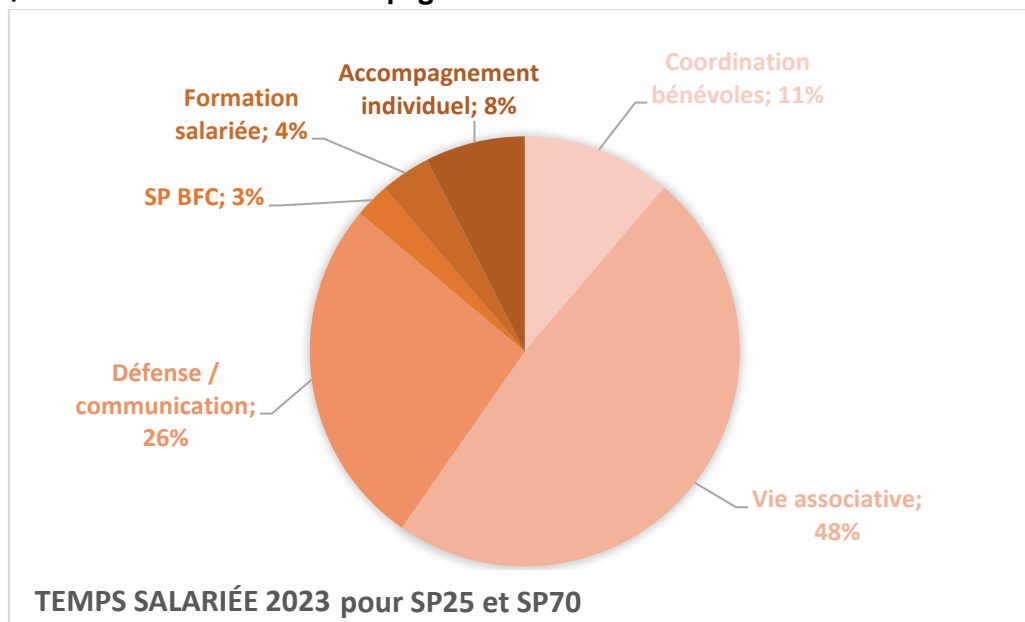
Nous avons également accompagné 5 agriculteurs dans leur **télédéclaration PAC** le 2 Mai 2023, avec le soutien de l'ADEAR70.

#### 4. LES HEURES ET KILOMÈTRES

L'équipe bénévole a déclaré en 2023, **1 978 heures de bénévolat et 12 166km** soit :

- **529 heures et 3 618 km** réalisés pour **l'action d'accompagnement**.
- **1 449 heures et 8 548 km** réalisés pour les **formations et suivi de dossier, les actions de communication et de partenariat**, les réunions de CA, l'implication avec Solidarité Paysans BFC et l'implication au sein du collectif InPACT70.

Les missions de la salariée sont la **gestion de la vie associative, la coordination et la formation des bénévoles, la communication et l'accompagnement sur le terrain**.



### C. LES FORMATIONS DES BENEVOLES

Dans le but d'accroître continuellement leurs compétences, les bénévoles et la salariée réalisent des formations chaque année. :

- 06/02 : **formation PAC avec l'ADEAR70**, au lycée agricole de Vesoul, afin d'accompagner les agriculteurs/agricultrices dans leur déclaration PAC
- 28/02 : **formation à l'écoute, reformulation, et communication** avec Lucie Fauvet, formatrice en relations humaines



- 09/03 : Formation **Prévention Suicide**, avec *Relecture de dossier avec Sandrine Maire* Florian Predine, psychiatre au CHU de Besançon
- 17/11 : **Formation à l'accompagnement** et introduction à la charte éthique nationale de Solidarité Paysans à destination des nouveaux bénévoles SP70 et SP25, animée par la salariée.
- 13/12 : **transmission de clés d'accompagnement et relecture de dossiers** avec Sandrine Maire, bénévole de SP25 formée en coaching personnel



*Formation des nouveaux bénévoles*

Les bénévoles ont aussi réalisé 6 **conseils d'administration** élargis à tous les bénévoles en présentiel. Des temps collectifs de **suivis de dossier** sont aussi organisés lors de chacune de ces rencontres. Ceux-ci permettent le soutien du groupe pour nos bénévoles dans leurs accompagnements.

## D. COMMUNICATION ET DÉFENSE DES AGRICULTEURS/AGRICULTRICES EN DIFFICULTÉ

### 1. PARTICIPATION AU RESEAU Solidarité Paysans

Solidarité Paysans Haute-Saône est membre du réseau national de Solidarité Paysans et à ce titre participe à plusieurs commissions et groupes de travaux.

- Participation au groupe de travail national « Formation des nouveaux bénévoles »
- Participation au groupe de travail national du Fond de dotation Jean Cadot
- Participation à la commission franc-comtoise pour le journal régional d'information « Le Fil »
- Participation aux Assemblées Générales de Solidarité Paysans national, SP25, SP39

- Implication dans la vie associative et particulièrement à l'Assemblée Générale de Solidarité Paysans BFC
- Soutien à SP39 suite à la suppression de la subvention départementale accordée à l'association, remettant en cause la pérennité de l'association.

## 2. RENCONTRES PARTENARIALES EN LOCAL

Cette mise en réseau permet à l'association SP70 de se nourrir des expériences des autres associations et d'améliorer l'accompagnement et la défense des agriculteurs/agricultrices en difficultés sur le territoire Haut-Saônois. Ainsi plusieurs rencontres ont été organisées cette année en local :

- 02/06 : Entretien avec Olivier Rietmann, sénateur de la circonscription de Vesoul à propos de la réforme de la Justice et particulièrement de l'expérimentation des Tribunaux d'Activité Economiques
- 15/11 : Rencontre avec les services des impôts à Vesoul afin de faire connaître Solidarité Paysans et notre action, au sein des services.
- 06/12 à Andelot en Montage (39): Rencontre avec Olivier Damaisin, coordinateur de la feuille de route du mal être agricole

## 3. TENUE DE STANDS

Solidarité Paysans Haute-Saône participe à plusieurs foires et salons sur le département pour faire connaître notre action et nos missions ; notamment :

- Salon de l'Agriculture Paysanne à Port sur Saône le 26 Février 2023
- Ferme ouverte au Cordonnet, lors de l'évènement « Sur les pistes du Printemps Bio » le 11 Juin
- AG des Maires Ruraux de France à Port sur Saône le 15 Juin, sur invitation de Mme Perceval, maire de Semmadon
- Bio Jours de Faucogney le 9 Septembre



*Tenue de stand*

Ces moments permettent de communiquer sur notre action, mettre en valeur le bénévolat au sein de l'association et de contribuer à la notoriété de Solidarité Paysans Haute-Saône.

#### 4. LE JOURNAL « LE FIL »

Solidarité Paysans Haute-Saône est **co-rédacteur avec SP25 et SP39 du bulletin de liaison et d'information « Le Fil »** édité deux fois par an. Ce bulletin est à destination des adhérents, des personnes accompagnées et des partenaires. Il participe également à la mise en lien entre personnes accompagnantes et personnes accompagnées.



Exemplaire du Fil Juillet 2023

#### 5. PROJECTION-DEBAT ESSAIMONS-NOUS



Laure St Hillier, la réalisatrice avec 3 maraichers haut-saônois

Solidarité Paysans 70 a organisé le 21 Novembre 2023 au Centre Socio-Culturel Villon à Vesoul une projection suivie d'un débat autour du film *Essaimons-Nous* de Laure Saint Hillier. Soixante-dix personnes étaient présentes et des maraichers/maraichères haut-saônois ont témoigné de leur travail autour des semences paysannes. Une rencontre qui a permis de mettre en lumière une initiative collective d'entraide.

### E. NOS PARTENAIRES

#### 1. NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

- **Conseil Régional** : La convention signée avec Solidarité Paysans BFC se poursuit. Une subvention est versée annuellement pour les actions d'accompagnement, de communication et de défense des agriculteurs en difficulté. Le montant versé est proportionnel aux dépenses réalisées sur l'année. L'enveloppe est de 10 160€ pour 2023.
- **Conseil Départemental de Haute-Saône** : Une enveloppe de 5000€ est versée chaque année.
- **MSA** : Une nouvelle convention de financement est opérationnelle depuis 2023, nous accordant 1500€ par an, pour une durée de 3 ans. Des diagnostics initiaux d'exploitation agricoles sont aussi réalisés dans le cadre d'une demande exceptionnelle de RSA pour les agriculteurs/agricultrices. Nous travaillons sur certains dossiers en coopération avec les assistantes sociales.

- **DDT** : SP70 collabore avec les services de la DDT sur certains dossiers. L'association a également participé à 6 cellules d'accompagnement durant l'année pour certains dossiers suivis. La participation à cette cellule est importante et permet d'attribuer certaines aides aux personnes et exploitations accompagnées (aide au répit, prise en charge cotisation MSA, aide AREA, etc.).
- Participation également de l'association au comité plénier en Préfecture dans le cadre de la mise en place de la feuille de route.
- **Les autres structures** avec qui nous sommes amenés à collaborer sur le terrain : les services sanitaires, les centres de gestion, les banques, les mandataires de justice, etc.

## 2. NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Le **collectif InPACT70 (Initiative pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)** regroupe les associations Terre de Liens BFC, Afocg25, MRJC70, ADEAR70, et Solidarité Paysans 70. Organisée depuis quelques années à l'échelle haut-saônoise, ce collectif se concentrent sur les questions d'installation et de transmission.



Ainsi le 30 Novembre dernier, une journée Installation Transmission a été organisée avec la MFR de Fougerolles et les élèves de BTS ACSE et de TEA. Le matin, 5 jeunes installés ont témoigné de leur installation puis l'après-midi, une trentaine de personnes étaient présentes pour échanger à partir du témoignage d'un binôme cédant repreneur. Cette action a pour but de mettre en lien candidats à l'installation et cédants, en abordant surtout les questions de relations humaines.

*Après-midi transmission à la MFR de Fougerolles*

- Cette année 2023, SP70 s'est rapproché de l'association vésulienne **La Cabane à Conseils** en vue d'y installer le siège social de l'association. Ce rapprochement nous permettra d'être plus en lien avec le monde associatif haut-saônois.
- En 2023, SP70 a pris des parts au capital social de la société **Solhia**, mouvement associatif pour l'amélioration de l'habitat. C'est l'occasion pour Solidarité Paysans de représenter les agriculteurs au sein de ce mouvement mais surtout de créer un lien avec un acteur grandissant du logement en milieu rural ; thématique transversale qui revient régulièrement dans les accompagnements.

### 3. COMMUNICATION EXTERIEURE

Solidarité Paysans Haute-Saône est présent à plusieurs salons et manifestations organisés par les partenaires ; afin de se nourrir des autres réseaux :

- 16/10 : Colloque scientifique « Santé et malaise en agriculture » organisé par la MSA de Franche-Comté, l'Université de Franche-Comté et l'ASPET
- 14/11 : Assemblée Générale de la MSA Franche-Comté à Champagnole
- 05/12 : colloque « Agriculture, des mots sur les maux », organisé par la MSA de Franche-Comté et l'ASEPT
- 15/12 : Conférence départementale agricole, organisée par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental

## II. LE RAPPORT FINANCIER

### 4. LE COMPTE DE RÉSULTAT 2023

CHARGES	2023	2022	PRODUITS	2023	2022
intervenants extérieurs	923,60 €	1 201 €	Prestations de service	1 400,00 €	1 725 €
			vente documents	30,00 €	
Fournitures de bureau	1 365,45 €	1 221 €			
Services extérieurs					
locations de salle et de matériel	291,00 €	364 €	<b>Subventions et produits assimilés</b>	<b>18 401,56 €</b>	<b>11 780 €</b>
Assurance	63,45 €	61 €	Conseil Régional BFC	10 160,00 €	5 680 €
			Conseil Départemental 70	5 000,00 €	5 000 €
Frais de personnel			Conseil Départemental 70 - évènementiel	0,00 €	250 €
salaires et charges partagés avec APAD SP25	11 164,27 €	10 540 €	MSA sous convention	1 500,00 €	
			MSA autre	- €	
Communication:			Fonds dotation Jean Cadiot	441,56 €	
Le Fil, groupe animation	914,30 €	783 €	SP National	600,00 €	850 €
			FDVA	700,00 €	
Frais de déplacements, de missions					
déplacements des bénévoles km	4 779,90 €	3 577 €			
restauration lors des CA, AG, formations et autre	889,90 €	1 146 €			
déplacements vers AG SP national		177 €			
frais de bouche pour AG et réceptions	525,06 €	112 €	produits de manifestations	- €	337 €
Frais de réception					
Frais postaux	41,76 €	136 €			
Frais bancaires	47,56 €	49 €	Dons	2 143,04 €	2 378 €
Cotisations dues			Cotisations reçues	640,00 €	600 €
SP national	338,30 €	329 €			
SP BFC	80,00 €	80 €	Transfert de charges		516 €
La cabane à conseil	60,00 €				
charges exceptionnelles	166,18 €		produits exceptionnels		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>21 650,73 €</b>	<b>19 775 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>22 614,60 €</b>	<b>17 336 €</b>
Travail bénévole	29 670,00 €		Bénévolat	29 670,00 €	
1970 heures		24 792 €	1970 heures	0,00 €	24 792 €
<b>TOTAL après valorisation du bénévolat</b>	<b>51 320,73 €</b>	<b>44 567 €</b>	<b>TOTAL après valorisation du bénévolat</b>	<b>52 284,60 €</b>	<b>42 128 €</b>
<b>résultat excédentaire 2023</b>	<b>963,87 €</b>		<b>RESULTAT DEFICITAIRE 2022</b>		<b>-2 439 €</b>

**Les subventions perçues comprennent :**

- Conseil Régional : 10 160 €
- Conseil Départemental : 5 000 €
- MSA : 1500 €
- Fond de dotation Jean Cadiot : 442 €
- Remboursement formation SP national : 600 €
- Fond pour le Développement de la Vie Associative : 700 €

**5. LE BILAN 2023**

ACTIF		PASSIF	
Produits à recevoir au 31/12/20223	7 311 €	Fonds associatif	10 065 €
Immobilisation financière	305 €	Charges à payer au 31/12/2023	18 150 €
Solde compte bancaire SP70 au 31/12/2023	21 563 €	Résultat de l'exercice courant (positif)	964 €
<b>Total</b>	<b>29 179 €</b>	<b>Total</b>	<b>29 179 €</b>

**6. LE PRÉVISIONNEL 2024**

CHARGES		PRODUITS	
Prestations (formation, animations extérieures)	1 500 €		
Frais de communication (Le Fil, frais postaux)	1 000 €	Subvention Conseil Régional BFC	10 000 €
Fournitures, petits équipements	1 500 €	Subvention Conseil Départemental 70	5 000 €
Salariée (0,25 ETP) salaires, charges et déplacements	12 000 €	Subvention MSA (part fixe)	1 500 €
Location salles	500 €	Subventions exceptionnelles	750 €
Frais de déplacements bénévoles et missions	5 500 €	Réalisation d'audits, diagnostics	1 000 €
		FDVA Fonctionnement	700 €
Cotisations	500 €	Dons et autres soutiens	2 500 €
assurance	70 €	Cotisations adhérents	700 €
Frais bancaires et assurances	50 €		
		<b>Financements à trouver (mécénat)</b>	<b>3 970 €</b>
<i>Bénévolat, 2000 heures à 15 €/heure</i>	30 000 €	Valorisation du bénévolat	30 000 €
<b>Total charges</b>	<b>47 120 €</b>	<b>Total produit</b>	<b>47 120 €</b>

### **III. ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE**

Proposition de changement du siège social de l'association, pour être désormais localisée au :

**A La Cabane à Conseils  
11B rue Lafayette – 70 000 VESOUL**

### **IV. ELECTION DES ADMINISTRATEUR.ICES**

En 2023, sont élus au conseil d'administration :

- Philippe GOUX : président
- Elisabeth ROY : vice-présidente
- Didier BARBEROT : vice-président
- Bruno PASSARD : secrétaire
- Claude LYAUTEY : trésorier
- Jean BEURAUD
- Thierry BUJON
- François DAROSEY
- Gérard KRATTINGER
- Joseph LAMY

Seront sortant à la fin de l'année d'exercice : Philippe Goux, Joseph Lamy et Claude Lyautey

### **V. LE VOTE DES RAPPORTS**